



**LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE EN PARTENARIAT
À L'IMROP**

LIMROP est une institution de recherche dont la mission d'utilité publique est notamment de contribuer à la gestion rationnelle des ressources halieutiques. A ce titre, son action doit s'inscrire dans un contexte d'ouverture sur l'extérieur, d'où la nécessité de développer et consolider les partenariats avec la communauté scientifique nationale, régionale et internationale mais aussi avec les usagers de la recherche. Ces partenariats sont enrichissants à tous égards et pour tous ceux qui les contractent.

La diversité des missions de recherche de l'institut, sa place dans le dispositif de gestion rationnelle et de conservation des ressources halieutiques et de l'environnement marin lui imposent aujourd'hui la mise en place d'une stratégie claire et cohérente de développement de son partenariat fondée sur le principe de l'égalité, du respect et d'avantages mutuels. Il doit notamment reprendre une initiative trop souvent laissée à ses partenaires, c'est-à-dire faire l'effort d'aller vers les autres en établissant des collaborations qui prennent en compte ses missions, ses orientations et priorités de recherche, ainsi que ses compétences.

Les objectifs visés passent par le partage d'expériences et l'acquisition de compétences dans les domaines faiblement développés par l'IMROP comme l'écologie, la modélisation, etc. Mais il s'agit aussi d'assurer un développement des ressources humaines par l'échange, de permettre une meilleure reconnaissance par la communauté scientifique, d'avoir un rôle moteur dans la coopération halieutique sous-régionale et enfin de promouvoir l'intégration des chercheurs aux programmes internationaux relevant de la compétence de l'institut et de ses partenaires institutionnels nationaux.

Dans un esprit pragmatique, l'IMROP doit s'investir dans :

- le développement et/ou la consolidation des partenariats aux niveaux national et régional : les problèmes posés aux pays de la sous-région sont souvent similaires et demandent des moyens auxquels ils ne peuvent faire face individuellement ;
- la consolidation et la diversification des liens de coopération existants avec les partenaires internationaux, en les revisitant éventuellement pour en assurer une meilleure visibilité ;
- la définition des bases de collaborations contractuelles et la planification de leur exécution ;
- l'établissement de mécanismes efficaces d'organisation, de concertation, de suivi et d'évaluation des actions de coopération avec nos partenaires.

La mise en place d'une politique partenariale pertinente et efficiente est l'un des défis majeurs que l'IMROP doit relever. Il s'attachera à en créer les conditions, notamment par la mise en place d'une structure chargée des relations et par le recrutement de personnel expérimenté et motivé.

C'est dans cet esprit que toute l'équipe de l'IMROP s'associe à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2006. Qu'elle soit pour tous humainement et scientifiquement riche en échanges et en partage !

Mamoudou Aliou Dia
Directeur

SOMMAIRE

EditorialPage 1

REPERES

Évènements du dernier semestre 2005Page 2

ACTUALITES DE L'IMROP

Résultats de l'arrêt de pêche comme mesure d'aménagement du poulpepage 2
Conditions sanitaires de production des produits de la pêche exportés : un plan d'urgence élaboré par l'IMROP page 3
Suivi et surveillance des zones de production des mollusques bivalves en Mauritanie Page 3
Expérimentation d'un engin de pêche sélectif pour les crevettes en Mauritanie Page 4
Université d'été sur les modèles et outils mathématiques pour l'analyse et la régulation des systèmes halieutiques ... Page4

KIOSQUE

Ocean Science Page 5
Quelques références Page 5

LA VIE DE L'IMROP

AgendaPage 6
Nouvelles acquisition de la bibliothèque de l'IMROPPage 6
Nouveau laboratoire de contrôle d'hygiène pour l'IMROP à Nouakchott Page 6
Visite du Ministre algérien des pêches Page 6
Visite d'une délégation de l'Union Européenne Page 7
Le Chef du SCAC de l'Ambassade de France en Mauritanie à l'IMROP Page 7
Coopération IMROP/Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris Page 7
Le Représentant régional de l'IRD à Dakar visite l'IMROP page 7

**FAISONS CONNAISSANCE AVEC NOS
RESSOURCES MARINES**

La crevette rosePage 8



REPÈRES ❄ ❄ ❄ REPÈRES

Ijmuiden (Pays-Bas) 10-12 avril 2005 – Rencontre de concertation IMROP/RIVO sur la coopération scientifique bilatérale



Nouakchott, 19 avril – Cérémonie de pose de la première pierre du projet de construction du laboratoire d'hygiéniques de produits maritimes de l'IMROP



Bruxelles, 23-25 avril – Salon européen des produits de la mer "European Seafood"



Nouadhibou (IMROP), 26 avril-06 mai – Groupe de travail FAO sur les petits pélagiques en Afrique de l'Ouest



Nouakchott, 16-17 mai, Atelier de restitution des données de recherche Parc National du Diawling



Nouakchott (MPEM), 23 mai – réunion de concertation sur l'arrêt biologique de la pêche



Nouadhibou (IMROP), 30 mai 2005 - Journée de concertation nationale sur la 2^{ème} phase du programme PCEAO



Nouadhibou (IMROP), 31 mai 2005 - Visite de son Excellence Monsieur le Ministre des Pêches de l'Algérie



Nous contacter :
IMROP

BP 22
Nouadhibou, Mauritanie
+222 574 51 24
Fax +222 574 50 81
Courrier@imrop.mr

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'ARRÊT DE PÊCHE COMME MESURE D'AMÉNAGEMENT DE LA PÊCHERIE DE POULPE

L'arrêt de pêche, aussi appelé «arrêt biologique» est une mesure qui est appliquée en Mauritanie depuis plusieurs années. Il s'agit en fait d'une période au cours de laquelle une partie ou toute l'activité de pêche est arrêtée.

Que peut-on attendre de l'arrêt de pêche?

La réponse à cette question peut se résumer en quatre points :

1. Régulation de l'effort de pêche : il est l'un des premiers objectifs de l'arrêt et devient justifié dans le cas où les prélèvements effectués sur une espèce dépassent la capacité de renouvellement du stock (situation communément qualifiée de surexploitation). Le poulpe de Mauritanie est dans ce cas !
2. Gain en poids : l'arrêt peut contribuer à faire profiter les pêcheurs du gain en poids (croissance pondérale) accumulé, notamment si le taux d'accroissement individuel en poids est important. Le poulpe qui croît de 11 grammes par jour est aussi dans ce cas !
3. L'arrêt peut aussi servir de «repos biologique» proprement dit s'il est choisi de manière à coïncider avec la ou les périodes où les géniteurs deviennent fragiles et/ou exposés. Il contribue ainsi à assurer la réussite de la reproduction et à sécuriser le recrutement. C'est aussi un repos pour l'écosystème, notamment quand la mesure d'arrêt de pêche est globale.
4. Aspect commercial : l'arrêt peut être motivé par des gains d'ordre commerciaux, par exemple en faisant correspondre la période d'arrêt avec une période de faible demande du marché.

Quels sont les principaux enseignements scientifiques à retenir sur l'arrêt de pêche?

La synthèse des études menées par l'IMROP sur la période comprise entre 1995 et 2004, fait ressortir les résultats suivants :

- Les rendements observés sont plus importants immédiatement à la reprise que le reste des mois ouverts à la pêche. Ils sont cependant éphémères et à l'origine d'un attrait occasionnel de flottilles qui veulent bénéficier d'une opportunité conjoncturelle. Des mesures de restriction peuvent alors être prises afin d'éviter ce comportement opportuniste.
- Les mois de mai et septembre à eux seuls ne permettent pas que la préservation des reproducteurs, les juvéniles de poulpe apparaissant le mois suivant. Une extension des périodes d'arrêt (comme juin et mi-octobre) serait positive et profiterait aussi, dans le cas de la Mauritanie, aux autres ressources principales de poissons. L'approche par modélisation permet de conclure que l'impact biologique de la fermeture :

- 1) est faible sur la capture de poulpe (pas d'amélioration en poids de la capture totale annuelle avec l'actuelle situation de la mesure) ;
- 2) est positif sur le potentiel reproducteur ;
- 3) est vraisemblablement non significatif sur l'état futur du stock (le modèle ne permet pas d'estimer la traduction de la conservation du potentiel reproducteur en impact sur les recrutements à venir ; les connaissances sur ce point sont encore insuffisantes) ;
- 4) reste inconnu (mais vraisemblablement positif) sur les autres espèces.

La fermeture ne garantit donc pas l'amélioration du niveau des captures de poulpes, ni à court ni à long terme ; c'est le principal résultat des simulations. On ne doit cependant pas en conclure que la fermeture est une mauvaise mesure au niveau biologique. Au contraire, on peut estimer qu'elle demeure une démarche de précaution, tant par rapport au potentiel reproducteur du poulpe, que vis-à-vis des prises accessoires. Sur le plan socio-économique, les enquêtes menées semblent confirmer que les professionnels trouvent l'arrêt utile et semblent plaider pour son allongement.

Quelles sont les forces et faiblesses de l'arrêt de pêche?

L'arrêt biologique est une mesure d'aménagement pratique, facile à mettre en œuvre et à contrôler, surtout quand il est généralisé à toutes les flottilles. Avec des moyens de suivi tels le système de suivi des navires par satellite («Vessel Monitoring System»), son contrôle est plus efficace et des formes de fermetures ciblées (flottilles, zones et saisons particulières) sont maintenant plus faciles à contrôler.

L'arrêt de pêche bénéficie en outre d'une acceptabilité sociale qui ferait probablement défaut à d'autres types de mesures visant la réduction de la capacité et de la pression de pêche tel que le retrait d'unités de la pêche. Pour le poulpe, il revêt un caractère spécial, mais il pourrait aussi procurer, simultanément, à tout l'écosystème un répit pendant des périodes sensibles (reproduction) de plusieurs espèces. A ce titre, il ferait donc profiter toutes les espèces de l'écosystème, sous réserve de choix de la période.

Bien que l'on ne s'éloigne pas des conditions d'optimisation des effets de l'arrêt comme repos biologique, il est important de souligner que les effets escomptés en terme de réduction de l'effort ne sont pas totalement atteints. Cette mesure ne réduit pas la surcapacité. Elle peut au contraire l'exacerber si sa durée est de plus en plus longue.

La multiplicité des objectifs attendus de cette mesure (commerce et rentabilité, préservation

(Suite page 2)

des ressources) dont l'optimisation ne peut se faire simultanément est une source de dérive possible vers des compromis négociés. L'arrêt peut alors à tort donner l'impression de fausse sécurité.

Si les résultats à court terme peuvent plus ou moins être évalués, il reste difficile de mesurer

les effets à long terme de cette mesure. Il est n'est pas possible au niveau des fluctuations globales (les fluctuations interannuelles des ressources et des conditions de marchés) de dissocier celles qui ne relèvent strictement que de cette mesure.

CONDITIONS SANITAIRES DE PRODUCTION DES PRODUITS DE LA PÊCHE EXPORTÉS : UN PLAN D'URGENCE ÉLABORÉ PAR L'IMROP

L'Autorité Compétente (AC) de la Mauritanie a reçu une mission d'inspection de l'Office Alimentaire et Vétérinaire de l'Union Européenne (OAV/UE) en mars 2004. Cette mission a évalué les conditions sanitaires de production des produits de la pêche exportés vers l'UE du 28 mars au 3 avril 2004.

Le rapport de cette mission a été transmis en juin 2004 au Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPEM). Les conclusions de ce rapport jugeaient les conditions sanitaires de production en Mauritanie sérieuses, voire graves. Une visite de réinspection était prévue au cours du deuxième semestre de 2005. Aussi, suite à ce rapport, l'AC a élaboré un plan d'action qui prévoit un ensemble de mesures destinées à corriger au mieux et dans des délais courts les déficiences relevées lors de la mission d'inspection de 2004.

Il s'agit principalement de :

→ Compléter les textes juridiques existants et en

promulguer d'autres ;

→ Organiser des séminaires, des ateliers et des réunions de formation, de sensibilisation et de vulgarisation pour les agents de l'Autorité Compétente et des opérateurs du secteur ;

→ Assurer la maintenance des équipements, la réhabilitation et la dotation en produits (réactifs, milieux de culture) des laboratoires de l'IMROP ;

→ Organiser une campagne d'assainissement des zones de débarquement (PAN, EPBR) et du marché aux poissons de Nouakchott ainsi que leurs environnements et inscrire cette action dans la durée ;

→ Faire corriger, avant la reprise de la pêche, au niveau de chaque établissement (à terre, à bord) de pêche tous les défauts relevés lors de l'évaluation d'août – septembre 2005.

La mise en oeuvre de ces actions correctives est en cours.

UN SUIVI ET UNE SURVEILLANCE SANITAIRES DES ZONES DE PRODUCTION DES MOLLUSQUES BIVALVES EN MAURITANIE

Au mois de janvier 1995, de nouvelles exigences fixant les conditions sanitaires de production et de mise sur le marché européen des mollusques bivalves vivants (Directive 91/492/CE) sont entrées en vigueur. Du fait de l'absence d'agrément des zones de production, elles ont entraîné en avril 1996 une interdiction de commercialisation sur le marché de l'Union Européenne des paires en provenance de Mauritanie. En effet, la production et la mise sur le marché des mollusques bivalves vivants requièrent non seulement une réglementation spécifique mais aussi la mise en place d'un réseau de surveillance des zones de production. Ce réseau consiste à assurer le suivi de plusieurs paramètres physico-chimiques et microbiologiques de l'eau et des produits.

Dans le cadre de leur coopération, le RIVO (Institut Néerlandais de Recherches Halieutiques) et l'IMROP ont donc mis en place un projet dénommé "Suivi et surveillance sanitaires des zones de production des mollusques bivalves en Mauritanie", dont les objectifs principaux sont :

- L'agrément sanitaire des zones de production des mollusques bivalves en vue de leur exportation vers l'Union Européenne ;

- Le renforcement des compétences de l'IMROP en matière de contrôle sanitaire des mollusques bivalves et du suivi du milieu marin.

Ce projet est en cours d'exécution. Plusieurs stages ont été déjà effectués. Des équipements et du matériel de laboratoires ont été acquis, notamment un microscope inverse pour l'observation du phytoplancton.

REPÈRES ❖ ❖ ❖ REPÈRES

Nouakchott, 08 juin – Réunion sur la stratégie sectorielle de lutte contre la pauvreté



Saragosse (Espagne), 13-24 juin – Séminaire sur l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique pour la pêche et l'aquaculture



20 juin 06-juillet - Campagne de chalutage pour l'évaluation des ressources de mollusques bivalves dans la ZEE mauritanienne à bord du Navire JWR42



Nouakchott, 25-27 juin – Réunion pour la finalisation du Plan d'Action National de suivi des requins



Nouadhibou (IMROP), 11-24 juillet - L'Université d'été sur les modèles et outils mathématiques pour l'analyse et la régulation des systèmes halieutiques



Casablanca (Maroc), 12-13 juillet – Réunion du comité de suivi de la coopération IMROP/INRH



Nouakchott, 23 juillet – Réunion de validation du programme « mulet » (IUCN)



Nouakchott, 25 juillet – Groupe de travail « apprentissage sur la gestion des aires marines protégées »



Singapore, 22 août-12 septembre – Cours sur « Food Safety Management »



Nouakchott, 27-29 août – Réunion étude impact environnemental sur les puits Chinguetti



REPÈRES * * * REPÈRES

Accra (Ghana), 13-15 septembre - réunion du groupe africain de IAMSLIC (AFRIAMSLIC)



Rome (Italie), 4-14 octobre - Réunion annuelle ASFA board et Iamslic



Mbour (Sénégal), 9-13 octobre - Atelier de démarrage du projet sous régional du CCLME



Dakar (Sénégal), 11-13 octobre - Atelier sur les grands Ecosystèmes Marins du Courant des Canaries



Nouadhibou (IMROP), 19-21 octobre - Atelier de restitution des résultats du projet de recherche conjoint IMROP/IRD sur le Système de Suivi de la Pêche Artisanale (SSPA) en Mauritanie



Dakar, 26-29 octobre - Réunion sur la planification des campagnes acoustiques dans la réion nord-ouest africaine



Nouadhibou (IMROP), 27 octobre - Atelier de restitution des résultats de la campagne expérimentale sur la sélectivité des engins de pêche en RIM



Accra (Ghana), 28-30 octobre - Réunion du sous comité COPACE



Nouakchott (MPEM), 30 octobre - Réunion de restitution des résultats de la campagne expérimentale sur la sélectivité des engins de pêche en RIM



Nouakchott, 11 novembre - Atelier sur la validation du plan régional de conservation marine côtière

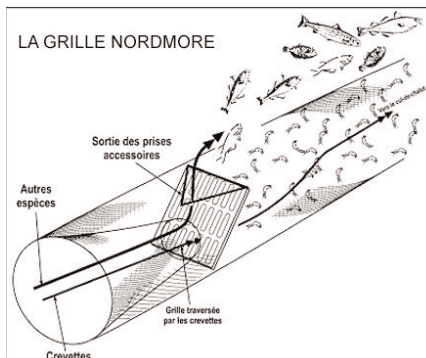


EXPÉRIMENTATION D'UN ENGIN DE PÊCHE SÉLECTIF POUR LES CREVETTES EN MAURITANIE

Depuis le début des années 1990, les activités de pêche en Mauritanie font face à une baisse de l'abondance de plusieurs espèces commerciales et ce, malgré une augmentation de l'effort. Cette situation a conduit les autorités mauritaniennes à prendre des mesures de gestion visant à atténuer les effets négatifs de la pêche sur certaines espèces (démersales, céphalopodes, crustacés, etc.) en fixant des quotas, en limitant les prises accessoires et les maillages des chaluts pour certaines pêcheries visant les espèces susmentionnées. Ces mesures bien intentionnées peuvent cependant entraîner d'autres effets comme le rejet important en mer des espèces non désirées. L'utilisation d'engins de pêche plus sélectifs représente l'une des solutions possibles pour limiter ces rejets et contribuer ainsi au développement de pratiques de pêche plus « écologiques ».

C'est pour cette raison que l'IMROP a entrepris de réaliser avec le soutien financier de la coopération française et en partenariat avec le Groupe Collegia et le Centre Spécialisé des Pêches du Québec au Canada une mission destinée à tester l'implantation de la grille séparatrice Nordmore sur un chalutier crevettier à gréement floridien. Elle a eu lieu du 14 au 20 octobre 2005 sur le crevettier mauritanien «Essayad 1» de l'armement SIPECHE avec comme objectif final pour l'équipe mauritano-canadienne de sensibiliser les acteurs de la pêche à ce type de pratique et à la nécessité de poursuivre avec eux des travaux sur la sélectivité. D'un point de vue

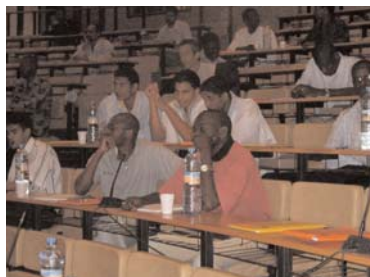
pratique, la grille Nordmore a été testée dans la zone de pêche de *Parapenaeus longirostris* (gamba) et de *Penaeus notialis* (langostino) et un ensemble de données sur les captures et la biologie ont pu être collectées. Sur un total de 42 stations de chalutage prévues, seulement 13 traits de chalut ont été réalisés et 9 d'entre eux ont pu être analysés. Cette faible performance s'explique par différentes raisons, manque d'expérience de l'équipage, mauvaises conditions météorologiques et difficultés de mises au point techniques. Malgré le faible nombre de traits, il a été montré que la grille fait chuter les prises accessoires de grands individus (> 20 cm) de façon importante : l'analyse des prises des 9 traits a révélé une chute de 97 % des grands individus, majoritairement des langoustes roses, une espèce que les crevettiers ne sont pas autorisée à capturer. Il a été estimé que la grille Nordmore a permis l'échappement de plus de 200 kg de grands individus lors de chaque trait effectué dans des conditions de pêche commerciale. En revanche, les individus de petite taille (< 20 cm, mais surtout ceux de moins de 15 cm) ne sont pas triés efficacement par la grille. Sur la base des discussions et conclusions de cette première opération, des recommandations ont été formulées et ont été intégrées dans un projet en cours d'élaboration de plus large envergure sur la sélectivité des pêches en Mauritanie, projet qui sera soumis prochainement au Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime.



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ SUR LES MODÈLES ET OUTILS MATHÉMATIQUES POUR L'ANALYSE ET LA RÉGULATION DES SYSTÈMES HALIEUTIQUES

Une université d'été consacrée aux modèles et outils mathématiques pour l'analyse et la régulation des systèmes halieutiques a été co-organisée du 11 au 24 juillet 2005 par le CIMPA-UNESCO, l'IMROP et l'Université de Nouakchott dans les locaux de l'IMROP à Nouadhibou (Mauritanie). Placée sous la responsabilité scientifique de Monsieur Abderrahman Iggidr (INRIA-Lorraine), assisté du Professeur

Isselkou (Université de Nouakchott), l'objectif de cette université était de rapprocher la communauté des mathématiciens de celle des biologistes et économistes des pêches, notamment mauritaniens. Son organisation a été rendue possible grâce aux concours financiers du CIMPA, de la Coopération Française, de l'INRIA, du réseau EDP-Contrôle, de l'IRD et de l'Union Mathématique Internationale.



(Suite page 4)

Au total, cette manifestation a réuni une trentaine de participants originaires de Mauritanie, du Maroc, du Burkina Faso, du Nigeria, du Sénégal et de Tunisie. Les cours ont été dispensés par des personnalités scientifiques provenant de différentes institutions d'enseignement supérieure et/ou de recherche : Université de Californie de Berkeley (Etats-Unis), Université Cadi Ayyad de Marrakech (Maroc), ENG de Tanger (Maroc), IRD (France), IFREMER (France), INRIA (Ur Lorraine et Ur Sophia Antipolis, France), INRA (France). Ils ont été illustrés et complétés par des exposés réalisés sur des études de cas par une douzaine de participants.

Dans le cadre de ses objectifs, les organisateurs ont saisi l'occasion de cette Université d'été pour discuter d'actions à mener sur un plus long terme. Il a notamment été proposé la création d'un réseau regroupant les instituts de recherche participants et les universités marocaines, tuni-

siennes et mauritaniennes. Il a aussi été suggéré d'organiser des journées scientifiques sur le thème de la modélisation en halieutique en 2007 ou 2008. Enfin, en réponse aux besoins de l'IMROP, et avec le concours du Professeur Isselkou, il a été prévu de sélectionner parmi les jeunes mathématiciens mauritaniens participant au cours, ceux dont les profils semblent les plus prometteurs et qui seraient susceptibles d'effectuer une thèse co-encadrée par l'IMROP, l'Université de Nouakchott et une institution marocaine (Université de Marrakech) ou française (l'INRIA ou l'IRD). L'objectif à plus long terme est de doter l'IMROP de compétences en modélisation en relation avec des problématiques halieutiques et/ou touchant à l'environnement marin. Enfin, les échanges ont aussi permis de définir de possibles axes de collaboration entre institutions sur des thématiques de recherche plus précises.

KIOSQUE

La rubrique "Kiosque" vous propose les nouvelles publications éditées par l'IMROP ou tout autre organisme national ou étranger ayant une grande importance scientifique pour les chercheurs de l'IMROP et pour la Mauritanie. Dans ce numéro, nous présentons Ocean Science, journal en ligne, où tout scientifique peut publier mais aussi participer à la lecture critique d'autres articles.

Ocean Science (OS)

<http://www.copernicus.org/EGU/os/os.html>

Ocean Science (OS) est une nouvelle publication scientifique électronique internationale gratuite consacrée à la diffusion et à la discussion des articles de recherches, des communications et des notes synoptiques sur tous les aspects de la science de l'océan. Le premier objectif est d'éditer un journal scientifique de haute qualité garantissant un accès libre pour des chercheurs et toute autre personne intéressée à travers le monde. La soumission électronique des articles est employée pour limiter les coûts de publication à leur minimum. Les coûts seront couverts par une contribution de page payée par les auteurs mais dont ils seront exempts durant les deux premières années de la publication. Le processus d'arbitrage inclut une période de huit semaines durant laquelle l'article reste en ligne et est soumis pour commentai-

res et discussions commentaires. Il est édité en ligne à l'issue de cette période sous réserve de son acceptation. Les volumes d'imprimé contenant les papiers finals seront mis à disposition des bibliothèques à un coût minimal.

Ocean Science couvre les champs suivants:
océanographie biologique ;
atmosphère -océan interactions ;
étude de modèles physiques, chimiques, biologiques et biochimiques de l'océan ;
océanographie médicale ;
dynamique des zones côtières ;
Paléocéanographie.

Ocean Science (OS) et les forums de discussion de sur les Sciences de l'océan (OSD) sont édités par Copernicus GmbH au nom de l'union européenne de Geosciences (EGU).

Quelques Références

1. **Brahim, Khallahi, 2004** –Écologie et biologie de l'émissole lisse *Mustelus mustelus* (Linné, 1758) sur les côtes de Mauritanie. Thèse doctorat. Brest, Université Bretagne Occidentale 207p.
2. **Cunningham, S.; S. M. Ould Yaye et D. Ould Sidi Zeine, 2005** –The Experience of Mauritanian Fish Trading Company (SMCP) in the Management of the Fisheries Sector in Mauritania.pp.75-89 : In Cunningham, S. et T. Bostock, 2005 –Successful Fisheries Management Issues, Case Studies and Perspectives. (SIFAR/World Bank study of Good Management practice in Sustainable Fisheries)

Eburon Academic Publishers 238p.

4. **Commission sous régionale des Pêches (CSRP), 2005** –Projet d'appui à la gestion concertée des stocks de mulets, courbines, tas-sérgal en Mauritanie et au Sénégal. Proposition de projet soumis par l'UICN
5. **Valadou, Bénédicte, 2003** –Données biologiques et écologiques sur les principales populations d'éla-smobranches capturées dans les eaux du Parc National du Banc d'Arguin (Mauritanie). Mémoire maîtrise en océanographie. Université du Québec à Rimouski.

REPÈRES ❖ ❖ ❖ REPÈRES

❖ ❖
Nouadhibou (IMROP), 13-25 novembre
–Atelier de formation sur les techniques de rédaction scientifique

❖ ❖
Iles Maurice 20-23 novembre –
Séminaire sur l'amélioration des avis techniques pour les pêcheries non communautaires

❖ ❖
Nouakchott, 21 novembre – Atelier sur l'étude de l'ajustement des capacités des pêches

❖ ❖
Dakar (Sénégal), 21-22 novembre –
Atelier sur les indicateurs biologiques

❖ ❖
Tunis, 27 novembre -06 décembre
–Cours sur les ressources marines vivantes

❖ ❖
Nouakchott, 03 décembre – Atelier de sensibilisation et de validation du Plan d'Action National sur le Requin

❖ ❖
Banjul (Gambie), 03-13 décembre –
Deuxième forum PRCM

❖ ❖
Ostende (Belgique) 05-09 décembre –
formation du 2^{ème} groupe
OdinPubAfrica sur les techniques du dépôt numérique

❖ ❖
Ostende (Belgique) 05-09 décembre –
formation des gestionnaires de données océanographiques de Oinafrica sur les techniques du web

❖ ❖
Nouadhibou (IMROP), 19-22 décembre
– Atelier pour la finalisation de la stratégie de développement du secteur des pêches et de l'économie maritime

AGENDA   AGENDA

✂ ✂ ✂ ✂

Nouakchott, 13 Janvier 2006, Journée de concertation sur l'impact de l'exploitation du puit pétrolier "Chinguetti" sur l'environnement

✂ ✂ ✂ ✂

Nouadhibou (IMROP), 16-19 janvier, Réunion ordinaire du Conseil scientifique de l'IMROP

✂ ✂ ✂ ✂

Nouadhibou (IMROP), 20 janvier journée de concertation sur l'impact de l'exploitation du puit pétrolier "Chinguetti" sur l'environnement

✂ ✂ ✂ ✂

Conakry, Janvier -Atelier sous-régional PRCM-FIBA-CSR de restitution de l'étude sur la trajectoire des pêcheries de sélaciens dans les pays de la CSR.

✂ ✂ ✂ ✂

NOUVELLES ACQUISITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'IMROP

La bibliothèque de l'IMROP a, dans le cadre de son programme d'acquisition, reçu des documents variés dont voici une partie.

1. Brahim, Khallahi, 2004 –Ecologie et biologie de l'émissole lisse *Mustelus mustelus* (Linné, 1758) sur les côtes de Mauritanie. Thèse doctorat. Brest, Université Bretagne Occidentale 207p.
2. Cunningham, S. et T. Bostock, 2005 –Successful Fisheries Management Issues, Case Studies and Perspectives. (SIFAR/World Bank study of Good Management practice in Sustainable Fisheries) Eburon Academic Publishers 238p.
3. Valadou, Bénédicte, 2003 –Données biologiques et écologiques sur les principales populations d'é-lasmobranches capturées dans les eaux du Parc National du Banc d'Arguin (Mauritanie). Mémoire maîtrise en océanographie. Université du Québec à Rimouski.
4. Didier Paugy ; C. Lévêque ; G.G Teugels, 2003 –Poissons d'eaux douces et saumâtres de l'Afrique de l'Ouest / The fresh and Brackish Water Fishes of West Africa. 2 volumes (Documents bilingues français/anglais) (457p +815p.) (CD incorporé)
5. Jacqueline M. McGlade ; Ph. Cury ; K.A. Koranteng & N.J. Hardman-Mountford (eds), 2002- The Gulf of Guinea Large Marine Ecosystem : Environmental forcing & sustainable Development of Marine Resources. 392p.
6. Svein Lokkeborg, 2005 – Impacts of trawling and scallop dredging on benthic habitats and communities. FAO fisheries Technical Paper No. 472. 58p.
7. Kieran Kelleher, 2005 –Discards in the world's marine fisheries. An update. FAO fisheries Technical Paper No. 470. 131p (CD inclu)
8. Petri Suuronen, 2005 –Mortality of fish escaping trawl gears. FAO fisheries Technical Paper No. 478. 72p.

UN NOUVEAU LABORATOIRE DE CONTRÔLE D'HYGIÈNE POUR L'IMROP À NOUAKCHOTT

L'IMROP disposera bientôt d'un laboratoire performant de contrôle d'hygiène à Nouakchott. Financé par le Japon pour un montant de 2 140 millions d'ouguiya, ce projet vient renforcer l'application des normes d'hygiène et de salubrité de nos produits de pêche et les capacités de l'IMROP dans ce domaine, pérennisant ainsi les exportations de ces produits vers

les marchés extérieurs. La cérémonie de pose de la première pierre de cet édifice s'est déroulée le 19 avril 2005 en présence de l'Ambassadeur du Japon en Mauritanie et du Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime. La finition des travaux de construction est prévue pour le premier trimestre 2006.

VISITE DU MINISTRE ALGÉRIEN DES PÊCHES

Le ministre algérien des pêches accompagné de son homologue mauritanien, a été accueilli le 31 mai 2005 par le Directeur de l'IMROP qui a prononcé à cette occasion un discours de bienvenue avant de donner la parole à un de ses conseillers pour une présentation détaillée de l'Institut. L'exposé a été suivi d'un débat au cours duquel, le ministre algérien et quelques

membres de sa délégation ont posé des questions sur le mode de fonctionnement de quelques programmes de l'IMROP. Le ministre algérien a enfin exprimé le souhait de voir une coopération scientifique s'instaurer entre l'IMROP et le centre algérien de recherche océanographique.

RÉUNION GROUPE DE TRAVAIL FAO

L'IMROP a accueilli du 26 avril au 5 mai 2005, la réunion tournante du Groupe de Travail FAO sur les petits pélagiques. Ce Groupe, qui existe depuis 2001, regroupe



le département des pêches de la FAO et les pays de la région ouest africaine. Il a pour objectifs l'évaluation des stocks de petits pélagiques et la coordination de la recherche dans la zone concernée. Vingt participants en provenance de sept pays ont pris part à cette réunion

LEXIQUE  LEXIQUE

✂ ✂ ✂ ✂

RECRUTEMENT, selon A Laurec et J-C Le Guen, "est le processus par lequel la fraction la plus jeune de la population s'intègre pour la première fois à l'ensemble des poissons accessibles (indr pêchable). On définit ainsi un âge au recrutement ou âge de recrutement auquel on associe une taille moyenne au recrutement".

✂ ✂ ✂ ✂

L'ACCESSIBILITÉ correspond à une présence sur les lieux de pêche. Elle est quantifiée, pour un âge donné, par le taux de présence sur les lieux de pêche.

✂ ✂ ✂ ✂

LE STOCK est l'ensemble des animaux exploitables

✂ ✂ ✂ ✂

L'ABONDANCE : est l'effectif total du stock

✂ ✂ ✂ ✂

LA DENSITÉ est l'effectif par unité de surface

✂ ✂ ✂ ✂

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE



Une délégation de l'Union européenne conduite par Monsieur Paquet, chef de la délégation de l'UE en Mauritanie, a été reçue à l'IMROP le 18 juillet 2005 et a eu des entretiens avec la direction de l'institut. Les discussions ont porté sur le suivi et le renforcement de la coopération

entre l'IMROP et l'UE. Auparavant, la délégation a suivi un exposé sur l'IMROP et ses réalisations à l'issue duquel, elle a exprimé sa satisfaction et s'est dite prête à améliorer la coopération déjà existante.

LE CHEF DU SERVICE DE LA COOPÉRATION ET DE L'ACTION CULTURELLE DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN MAURITANIE EN VISITE À L'IMROP

Monsieur Michel Colin de Verdière, chef du Service de la Coopération et de l'Action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Nouakchott s'est rendu à l'IMROP à Nouadhibou les 23 et 24 juillet derniers. Au cours de son séjour, il a visité les installations de l'IMROP et a eu des discussions avec les responsables de l'institut, ce qui a permis de passer en revue les réalisations effectuées et

d'identifier les voies et moyens de renforcer une coopération qui est ancienne et reste très active. En marge de ces activités, Monsieur Colin de Verdière a présidé avec le Directeur de l'IMROP la cérémonie de clôture de «l'Université d'été sur les modèles et outils mathématiques pour l'analyse et la régulation des systèmes halieutiques» organisée à l'IMROP du 11 au 24 juillet 2005.

COOPÉRATION IMROP/ MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS

Le Pr. Jean - Claude Lefeuvre, Professeur émérite au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) de Paris et président de l'Institut Français de la Biodiversité (IFB) a séjourné à l'IMROP à la fin du mois de novembre dernier. Il a eu à cette occasion, des séances de travail avec l'administration de l'institut. Il a été question notamment de la relance du partenariat quasi-historique entre l'IMROP et le MNHN et de la

mise en place du travail de thèse de doctorat d'un jeune scientifique mauritanien sur l'écosystème de la Baie de l'Etoile (co-encadrement IMROP/MNHN). De plus, les discussions ont permis d'identifier des thèmes de recherche qui pourraient faire l'objet de projets en commun. Une convention cadre entre les deux institutions est en cours de signature.

LE REPRÉSENTANT RÉGIONAL DE L'IRD (INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT) À DAKAR VISITE L'IMROP

Monsieur Christian Colin, représentant régional de l'IRD à Dakar est arrivé le 10 décembre 2005 à Nouadhibou pour une journée de travail avec l'IMROP. Les deux parties ont passé en revue les nombreuses actions déjà menées en partenariat dont elles se sont félicitées. Elles ont identifié de nouveaux axes de coopération possibles, notamment dans les domaines de la

télé-détection, de la modélisation, du suivi des pêcheries industrielles ainsi que les domaines des sciences de l'information, de la communication institutionnelle, des éditions et des publications. L'éventualité d'une visite de la Direction de l'IMROP au siège social de l'IRD à Paris a été également évoquée.

LEXIQUE  LEXIQUE

⌘ ⌘ ⌘ ⌘

PLATEAU CONTINENTAL, selon le dictionnaire de l'océan du Conseil International de la Langue Française (1989) : c'est "le sol et sous-sol du prolongement naturel du territoire terrestre d'un Etat côtier, au-delà de la limite extérieure de la mer territoriale, et sur lesquels cet Etat dispose des droits exclusifs d'exploitation. Il est aujourd'hui admis par le droit international que cette zone s'étend jusqu'au rebord externe de la marge continentale et en tout cas, jusqu'à une distance minimum de 200 milles marins des lignes de base de la mer territoriale".

⌘ ⌘ ⌘ ⌘

L'EFFORT DE PÊCHE : est l'ensemble des moyens de capture mis en oeuvre par les pêcheurs sur un stock pendant un intervalle de temps déterminé.

⌘ ⌘ ⌘ ⌘

UN MODÈLE : est une représentation de la réalité

⌘ ⌘ ⌘ ⌘

L'EXPLOITATION RATIONNELLE d'une richesse naturelle est la mise en valeur d'un stock sur lequel l'homme prélève rationnellement de telle sorte qu'il en obtienne de façon continue le *rendement pondéral optimum* (J.Jamet et Y. Lagoin)

⌘ ⌘ ⌘ ⌘

FAISONS CONNAISSANCE AVEC NOS RESSOURCES MARINES

CREVETTE ROSE



NOMS

Anglais : Southern Pink Shrimp
Espagnol : Camaron Rosado sureno
Français : Crevette rose du sud
Arabe : Jambari Wardi jenoubi
Scientifique : *Farfante penaeus notialis*

(juillet-septembre). La part de la crevette rose représente 22-28% des prises totales de crevette. Sa taille dans les captures varie entre 8 et 19,5 cm, le plus souvent entre 10 et 14 cm, le poids étant de 10-80g.

BIOLOGIE

La crevette rose habite le plateau à des profondeurs de 6 à 90 m dans la zone qui s'étend de la Mauritanie à l'Angola. Le long des côtes mauritaniennes à des profondeurs de 9 à 68 m elle forme une série de concentration : à proximité du Banc d'Arguin, dans la vase au large du Cap Timiris et au voisinage de l'embouchure du fleuve Sénégal. Le pic de la ponte a lieu aux mois d'août-septembre.

UTILISATION

Queue congelée, chair cuite congelée, hachis frais congelé ; Conserves et sémi-conserves naturelles à partir du hachis ; Produits combinés à partir du mélange du hachis de crevette et de poisson avec rajouts aromatiques ; Semi-produits ; salade, côtelettes, croquettes de hachis, etc. ; Colorant, arôme ; Chitine, chitosane ; Farine ; Préparation enzymatique d'une action large ; Milieu de culture pour des analyses microbiologiques

LA PÊCHE

La crevette rose est pêchée avec les chaluts à des fonds vaseux-sableux dans le secteur situé entre 19°10' et 20°20' N à des profondeurs de 15-55m.

COMPOSITION CHIMIQUE (%)

eau—74,7-79,9 ; graisse—0,2-0,9 ; protéine—15,5-20,0 ; cendre—2,4 ; glucide—1,0

La crevette se pêche toute l'année, mais les captures les plus importantes sont obtenues durant les saisons froides (janvier-mars) et chaude

QUELQUES MESURES D'AMÉNAGEMENTS :

Le maillage autorisé pour la pêche de la crevette est de 50 mm

Bonne et heureuse
 année 2006 à tous!